

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

LE PRÉSIDENT

SÉANCE ORDINAIRE DU 8 DECEMBRE 2022

CHRISTIAN DEMUYNCK

L'an deux mille vingt-deux, le jeudi 8 décembre à dix-huit heures 30 minutes, les membres du Conseil d'Administration, légalement convoqués par Monsieur Christian DEMUYNCK, Président, se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances, sous la Présidence de Mme PONZIO-REFATTI, Vice-Présidente du CCAS.

Nombre de membres composant
Le Conseil d'Administration : 13

ETAIENT PRÉSENTS :

Mme PONZIO-REFATTI, Mme DIAS, Mme BRECHU, Mme YILMAZ,
M. CHRETIEN, Mme COMBES, Mme LOEFFEL

ETAIENT ABSENTS REPRÉSENTÉS :

M. DEMUYNCK donne pouvoir à Mme PONZIO-REFATTI
Mme BIENTZ donne pouvoir à M. CHRETIEN
Mme TESTE donne pouvoir à Mme BRECHU
Mme COSTA donne pouvoir à Mme DIAS

ETAIENT ABSENTS EXCUSÉS :

Mme PONCHARD
M. FREMIN

SECRÉTAIRE DE SÉANCE :

Mme CHATIGNON

N° 2022.12.23 - Exercice 2022 – Décision modificative n°2 – Budget Principal

Sur Présentation de Mme PONZIO-REFATTI, Vice-Présidente,

Vu le Code de l'Action Sociale et des Familles,

Considérant la nécessité de procéder à des ouvertures de crédits sur des chapitres en dépenses et en recettes de la section de fonctionnement,

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, A L'UNANIMITÉ,

- **ARTICLE UNIQUE** : ADOPTE la décision modificative n°2 équilibrée
en dépenses et recettes de la section de fonctionnement suivant l'annexe ci-jointe.

Christian DEMUYNCK
Maire
Président du CCAS

Brigitte CHATIGNON
Secrétaire

